

c. Les arguments utilisés par les collectivités

Enfin, au delà du contexte légal ou réglementaire, les collectivités (agents ou élus) sont sensibles à différents arguments liés aux spécificités locales, pour décider de la réalisation d'un SLIME.

• Arguments aux CCAS

L'Agence nationale des solidarités actives, en lien avec l'Union nationale des centres communaux d'action sociale et le CLER, a rédigé un recueil intitulé « *Retours d'expériences de plateformes territoriales de lutte contre la précarité énergétique* » suite à l'accompagnement de quatre CCAS dans la préfiguration d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique. Les arguments repris dans le tableau ci-dessous sont issus de la « Fiche n°4 – Convaincre les décideurs et élus du CCAS / CIAS ».

Les freins	Les arguments pour lancer le projet / les conditions de réussite	Les indicateurs / les outils d'appui
Le CCAS n'a pas les moyens humains, les équipes sont déjà bien chargées.	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler à moyens constants, en réorganisant et hiérarchisant les missions de l'équipe - Opportunité de travailler sur l'organisation de l'équipe et la rationalisation des moyens - Projet qui valorise et motive les équipes - Réorganisation du temps avec moins de temps sur le curatif et plus de temps sur le préventif 	<ul style="list-style-type: none"> - Planning des actions avec quantification du temps à consacrer par l'équipe - Evaluation des ETP mobilisés
L'action est trop coûteuse, le CCAS n'a pas les moyens financiers.	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts évités : les actions préventives à long terme pourraient réduire le montant des aides curatives, et donc le budget des aides du CCAS, aides facultatives et FSL - Impact au-delà du budget du CCAS : sur les aides sociales et les dépenses de santé, l'amélioration des conditions de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution dans le temps des sollicitations d'aide financière
	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de cofinancements 	<ul style="list-style-type: none"> - Cf. fiche n°7 du recueil de l'ANSA
	<ul style="list-style-type: none"> - Commencer petit, avec un projet modeste et réaliste et à ajuster au fur et à mesure 	
L'action cible seulement un petit nombre d'habitants.	<ul style="list-style-type: none"> - Objectif d'arriver à toucher plus de gens et à lutter contre le non recours - Cibler l'accompagnement sur les habitants qui en ont le plus besoin - Mener des actions de sensibilisation grand public 	<ul style="list-style-type: none"> - Données d'observation de la précarité énergétique sur le territoire
La précarité énergétique n'est pas un sujet pour le CCAS.	<ul style="list-style-type: none"> - Projet valorisant pour le CCAS, qui permet de mobiliser les partenaires, construire un réseau local et aussi travailler avec d'autres territoires - Sujet qui monte, d'actualité, dont il faut se saisir avant d'en être "saisi" sous la pression et dans l'urgence - Projet en lien avec les engagements écologiques des Villes et l'agenda 21 - Impact sur le lien social dans les quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs nationaux sur la précarité énergétique (étude, rapport...)